



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte-rendu du conseil d'UFR du 27 juin 2018

13h30 salle AC123 (1^{er} étage – bâtiment A)

Membres présents (par collège) :

Collège A : Stéphane COSTA, Nicolas LE PAPE, Olivier MAQUAIRE, Vincent MERLIN, Boniface MBIH, Fabrice VALOGNES

Collège B : Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

Collège C (BIATSS) : Nicolas BLANPAIN, Françoise CLOUET, Robert DAVIDSON

Collège D (usagers) : Turkan KILIC, François KUNTZ

Collège E (personnalités extérieures) : Laure BATAILLE, Sébastien DUVAL-ROCHER

Procurations : Frédéric CARLUER à Fabrice VALOGNES
Muriel GILARDONE à Clémence CHRISTIN
Philippe MADELINE à Stéphane COSTA
Céline WARNIER à Françoise CLOUET

Excusés : Frédéric CARLUER, Muriel GILARDONE, Philippe MADELINE, Céline WARNIER

Membres de droit avec voix consultative : Pierre BERGEL, Nathalie BUREL, Jean-Michel CADOR, Jean-Sébastien PENTECOTE

Personnalités invitées : Nabil KHELIL (MCF 06), Lionel ROUGE (MCF 23)

En préambule au conseil, Nicolas Le Pape souligne le rôle primordial joué par le conseil d'UFR en ce sens qu'il détermine l'orientation de la composante en matière pédagogique, de recherche et d'insertion professionnelle des étudiants. Nicolas Le Pape précise que si nous sommes tous attachés à ce que le conseil demeure un espace privilégié d'échange, de confrontation de points de vue et d'idées ; ces échanges ne peuvent être constructifs que si les prises de paroles s'effectuent dans un cadre qui garantit le respect des personnes et du travail réalisé par chacun.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'UFR du 22 mai 2018

Olivier MAQUAIRE demande que soit indiqué absents excusés pour Messieurs Costa, Davidson et Maquaire partis en mission sur le terrain à cette période.

Les membres du conseil acceptent cette modification.

Le procès-verbal du conseil d'UFR du 22 mai 2018 est soumis au vote des membres du conseil :

VOTE : 5 ABSTENSIONS 18 POUR

2 –Demande de financement. Intérêt pédagogique pour l'acquisition d'une imprimante 3D.

Nicolas Le Pape indique que le libellé de ce point sur l'ordre du jour est inadéquat, il convient de nommer ce point Intérêt pédagogique pour l'acquisition d'une imprimante 3D.

Stéphane Valognes rappelle l'intérêt que représente l'investissement dans l'acquisition d'une imprimante 3D pour fédérer des projets pédagogiques transversaux à plusieurs formations de la composante. Stéphane Valognes indique que, suite aux derniers conseils d'UFR, il a invité Nabil Khelil (responsable pédagogique de la mention Master Entrepreneuriat et Management de Projets) et Lionel Rougé (co-responsable pédagogique du Master MADURA) pour qu'ils puissent témoigner de l'utilité de cet investissement pour les étudiants des diplômes dont ils ont la responsabilité. Nabil Khelil souligne l'intérêt en matière de transfert de compétences pour les étudiants en entrepreneuriat. Lionel Rougé indique que cet outil lui semble utile dans la mesure où il est de nature à favoriser les partenariats et l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Olivier Maquaire se demande si nous ne devrions pas nous engager sur un projet plus ambitieux qui intégrerait un volet enseignement et un volet recherche et d'envisager un co-financement de la dépense avec les laboratoires intéressés. Pierre Bergel propose de commencer par expérimenter ce projet à petite échelle quitte ensuite à ré-investir dans un matériel plus performant si le besoin s'en fait sentir. Fabien Guillot souligne que ce projet lui semble peu pertinent car les étudiants auraient besoin d'heures de formation pour pouvoir utiliser cet outil, ce qui en l'état actuel n'est pas envisageable. Sébastien Duval-Rocher indique que des imprimantes 3D existent déjà dans de nombreux lycées et que les élèves en connaissent déjà l'outil avant d'intégrer l'université. Nicolas Blanpain pose la question de la localisation et de l'entretien de ce matériel.

La question du financement de l'acquisition d'une imprimante 3D par l'UFR est soumise au vote :

VOTE : 5 ABSTENSIONS 18 POUR

3 – Informations diverses :

a) Dates des conseils :

Il est rappelé que les conseils se déroulent les après-midis à partir de 13h30 avec un principe de rotation des jours de conseils sur l'année. Il est proposé d'inclure les deux conseils exceptionnels (programmés au cours de l'année 2017-2018) dans le calendrier prévisionnel des dates de conseils pour l'année universitaire 2018-2019. Les dates proposées sont les suivantes :

jeudi 27 septembre 2018 (date approuvée par le conseil du 27/09/2017), vendredi 16 novembre 2018, lundi 17 décembre 2018, mardi 5 février 2019, mercredi 10 avril 2019, jeudi 23 mai 2019, vendredi 28 juin 2019 et lundi 30 septembre 2019.

VOTE : Unanimité

b) Courrier DRH :

Suite à la demande formulée lors du conseil du 22 mai dernier, la direction de l'UFR a sollicité la DRH au sujet de la situation précaire de Mme Zouaoui. Il nous a été précisé que la situation de Mme Zouaoui sera prochainement améliorée car elle sera CDIisée (le 01/10/2018) ce qui permettra son reclassement ainsi que le versement d'une prime.

c) Palmes académiques :

La remise des distinctions des Palmes Académiques aux récipiendaires se déroulera le 29 juin 2018. Au sein de l'UFR, Philippe Madeline (Professeur de géographie) est promu au grade de Chevalier.

d) Calendrier :

Le calendrier universitaire doit être revu afin de modifier la période initialement prévue pour le stage terrain. Il est alors proposé de prévoir ce stage sur la période du 13 au 17 mai 2019.

VOTE : Unanimité

e) Recrutements et politique d'emplois :

Pour la **politique d'emploi des enseignants-chercheurs**, en septembre 2018, la nomination de Nabil Khelil sur un poste PR 06 et de Romain Reulier sur un poste MCF 23. En section 05, pour l'an prochain, deux ATER temps plein 6 mois (Malia Kedjar pour le semestre 1, Anwasha Banerjee pour le semestre 2), 1 ATER temps plein un an (Ferdaous Roussafi). En section 23, 4 ATER temps plein 6 mois (Laura Pauchard et Axel Beauchamp pour le semestre 1, Camille Varnier et Pierre Guillemain pour le semestre 2).

Tous les **enseignants-chercheurs invités** classés par les ACS 05 et 23 ont été retenus par l'établissement, ce qui représente au total l'équivalent de 6 mois accordés à l'UFR SEGGAT.

En ce qui concerne la proposition établissement de **politique d'emploi 2019** pour les enseignants-chercheurs, l'UFR l'a reçue le 01/06/18. Il est proposé de recruter un ATER 05 temps plein sur le support 05PR0068 laissé vacant suite à une mutation en septembre 2018. Sur les autres supports nouvellement

Pour la rentrée prochaine, le **nouveau dispositif d'accompagnement pédagogique en 1ère année** sera prioritairement proposé aux étudiants qui devront être détectés en amont par les commissions d'examen des vœux (Parcoursup) comme étant les plus fragiles. Cette procédure permettra de proposer nominativement à chaque étudiant détecté afin de l'inciter à suivre ce dispositif. L'établissement demande aux composantes de faire remonter le listing des étudiants fragiles par mention de licence avant le 29 août pour pouvoir individuellement les informer du dispositif d'accompagnement qui leur sera proposé. Hélène Ferrer va proposer un listing pour les deux mentions économie et gestion. En ce qui concerne la mention géographie, une rencontre entre Alban Lepailleur (VP CFVU), Thierry Piot (chargé de mission pour la mise en œuvre de parcours adaptés de licence), Nicolas Le Pape (Dir. UFR SEGGAT) et Jean-Michel Cador (Dir. Département de géographie) a permis de clarifier la position du département de géographie au sujet du dispositif d'accompagnement pédagogique qui sera, à la rentrée prochaine, proposé de manière individualisée aux étudiants détectés "fragiles" (via la plateforme Parcoursup). Au terme de cet entretien, et compte tenu de l'intérêt que porte l'établissement à l'actuel dispositif d'aide à la réussite des étudiants en licence de géographie, Jean-Michel Cador a accepté de fournir une telle liste et a exprimé le souhait de recevoir les codes d'accès à la plateforme Parcoursup pour pouvoir effectuer ce travail sur les primo entrants en géographie. Nicolas Le Pape a invité **Alban Lepailleur et Thierry Piot** à venir à l'UFR, courant septembre, **rencontrer les équipes pédagogiques** des deux départements pour que leur soient présentés les dispositifs d'aide actuellement utilisés et pour que leur soient expliqués les moyens mis en œuvre pour lutter contre l'échec en licence. Cette invitation a été acceptée. Cette rencontre est importante car l'établissement envisage de reconnaître l'UFR SEGGAT comme composante pilote en matière de dispositifs de lutte contre l'échec en licence. Cette rencontre associera la direction de l'UFR, les directeurs de départements et les responsables pédagogiques des trois mentions de licence.

g) Parution de l'Atlas de la Manche

Stéphane Valognes présente l'Atlas de la Manche qui est un ouvrage fruit d'un dialogue entre géographie et photographie, suite à la rencontre entre le collectif de photographes Tulipe Mobile et des géographes du laboratoire CNRS ESO-Caen. Plus de 50 contributions émanant d'enseignants-chercheurs et d'étudiants en géographie de l'université de Caen-Normandie et trois cahiers photographiques présentent les résultats des recherches en cours. Du nord au sud du département, les contributions abordent le changement social, l'économie, les politiques publiques, l'environnement, la culture et les paysages. Ouvrage de sciences sociales accessible au plus grand nombre, cet Atlas de la Manche offre une déambulation scientifique et artistique accompagnée de nombreuses cartes inédites. **Les quatre UMR de l'UFR SEGGAT** sont représentés à un titre ou un autre, au sein des auteurs ou du conseil scientifique de l'ouvrage. Cet ouvrage a bénéficié d'un soutien de l'UFR SEGGAT à hauteur de 400 euros.

4 – Questions diverses :

Néant

Fin de la séance à 16h20



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte-rendu du conseil d'UFR retreint aux enseignants chercheurs Collège A et B

le 27 juin 2018

salle AC123 (1^{er} étage – bâtiment A)

Membres présents (par collège) :

Collège A : Stéphane COSTA, Nicolas LE PAPE, Olivier MAQUAIRE, Vincent MERLIN, Boniface MBIH, Fabrice VALOGNES

Collège B : Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

Procurations : Muriel GILARDONE à Clémence CHRISTIN
Philippe MADELINE à Stéphane COSTA

Excusés : Muriel GILARDONE, Philippe MADELINE

Membres de droit avec voix consultative : Pierre BERGEL, Nathalie BUREL, Jean-Michel CADOR, Jean-Sébastien PENTECOTE

1 – Services réalisés 2017-2018 :

Un courrier du président adressé aux directeurs de composante (le 13/04/18) précise les instructions relatives à la gestion des services d'enseignement au titre de l'année 2017-18. Les services réalisés des intervenants permanents doivent être présentés en conseil des composantes auquel sont conviés les directeurs des unités de recherche concernés. Ce n'est qu'après passage au dernier conseil restreint de composante de l'année universitaire, que l'état des services réalisés et validés est signé par le directeur de composante et par la directrice administrative. Un tableau de synthèse de l'état des services réalisés par les intervenants vacataires et permanents de l'UFR est communiqué aux membres du conseil.

Nicolas Le Pape indique que les directeurs des laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs de la composante ont été informés du service d'enseignement réalisé par chaque membre. Une discussion s'engage sur le volume d'heures complémentaires réalisées par certains collègues et sur la capacité à pouvoir assurer un enseignement de qualité et à maintenir une réelle activité de recherche lorsque le nombre d'heures complémentaires dépasse un service plein d'enseignement. **Le cumul** des

heures complémentaires réalisées par les enseignants de l'UFR **représente un équivalent d'environ 20 postes d'enseignants-chercheurs**. Fabien Guillot propose de contraindre les permanents affectés à l'UFR SEGGAT de faire au moins la totalité de leur service prioritairement dans la composante. Jean-Sébastien Pentecôte répond que cette proposition n'est pas applicable dans la mesure où le service est comptabilisé à hauteur des heures faites au niveau établissement.

2 – Référentiel 2018-2019 :

Le document référentiel d'équivalences horaires de l'université de Caen Normandie a été voté au conseil d'administration du 23 février 2018. Il est applicable à la prochaine rentrée universitaire de septembre 2018 et a vocation à accompagner la nouvelle offre de formation. Pour **l'UFR SEGGAT une enveloppe globale de 900 HEQTD** a été attribuée par l'établissement. Afin de répartir cette enveloppe entre différentes fonctions référentielles, une commission de 7 membres a été constituée. La commission a soumis en amont de cette séance du conseil une proposition d'attribution d'heures en fonction de la charge de travail et/ou de responsabilité identifié.

Certains membres du collège B ont formulé une contre-proposition de répartition de l'enveloppe réduisant significativement les heures sur la plupart des fonctions référentielles transversales ainsi que les heures de référentiel liées à la responsabilité pédagogique des deux premières années de licence en économie et en gestion notamment. L'ensemble du document n'a pas pu être examiné, Nicolas Le Pape propose de repousser au prochain conseil le vote de la répartition de l'enveloppe d'heures de référentiel. Il indique que dans le courant septembre des **représentants du collège B du conseil seront invités à se joindre à la réflexion** menée par les membres de la commission référentiel afin de pouvoir converger vers une proposition commune.

Stéphane Costa fait part de son incompréhension des débats sur le référentiel et indique ne pas se reconnaître dans les arbitrages que nous amène à prendre l'établissement dans un contexte où les enseignants-chercheurs ne sont pas à même de pouvoir exercer correctement leur métier. Il quitte la salle en indiquant qu'il remettra prochainement sa démission du conseil au directeur de l'UFR.

Fin de la séance à 17h00



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte-rendu du conseil d'UFR retreint aux enseignants chercheurs Collège A

le 27 juin 2018

salle AC123 (1^{er} étage – bâtiment A)

Collège A : Nicolas LE PAPE, Olivier MAQUAIRE, Boniface MBIH, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES.

Procurations :

Excusés : Philippe MADELINE, Stéphane COSTA.

Membres de droit avec voix consultative : Nathalie BUREL, Jean-Sébastien PENTECOTE, Stéphane VALOGNES

1 – Renouvellement de la demande de détachement de Philippe ANDRADE, PR05

Nicolas Le Pape indique avoir eu un échange téléphonique le 25/06/18 avec Philippe Andrade (PR 05 en détachement depuis 10 ans à la Banque de France). Au cours de cet échange, Philippe Andrade a demandé à pouvoir bénéficier d'une prolongation de son détachement pour une durée d'un ou deux ans afin de lui permettre d'organiser une éventuelle mutation vers une université parisienne. Nicolas Le Pape indique aux membres du conseil les arguments avancés par Philippe Andrade pour justifier sa demande et fait également lecture du mail que ce dernier lui a adressé le 26/06/18.

En raison de la situation très délicate et lourde d'incertitudes à laquelle l'UFR est confrontée, les membres du conseil restreint décident d'émettre à nouveau un **avis défavorable à la demande de renouvellement du détachement** de Philippe Andrade, quelle qu'en soit la durée.

Cette décision est soumise au vote :

VOTE : **décision approuvée à l'unanimité**

Fin de la séance à 18h20